

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
439-4

1990

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1995-12

Amendement 1

Ensembles d'appareillage à basse tension

Partie 4:

Règles particulières pour ensembles
de chantier (EC)

Amendment 1

**Low-voltage switchgear and controlgear
assemblies**

Part 4:

Particular requirements
for assemblies for construction sites (ACS)

© CEI 1995 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

C

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 17D: Ensembles d'appareillage à basse tension, du comité d'études 17 de la CEI: Appareillage.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
17D/162/DIS	17D/172/RVC

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

INTRODUCTION

Les paragraphes de cet amendement complètent, modifient ou remplacent les paragraphes correspondants de la CEI 439-4: 1^{re} édition (1990). Ensembles d'appareillage à basse tension – Partie 4: Règles particulières pour ensembles de chantier (EC).

Remplacer «ensemble/ensembles» par «ENSEMBLE/ENSEMBLES» partout où cela est nécessaire.

Page 38

9.3.3 Unité de départ

Remplacer la dernière phrase par ce qui suit:

Les socles de prise de courant dont le courant assigné ne dépasse pas 32 A, normalement destinés au branchement d'outils électriques à main et appareils analogues, doivent être protégés par des dispositifs de protection à courant résiduel ayant un courant différentiel de fonctionnement assigné de 30 mA au maximum. Plusieurs circuits de socles de prise de courant peuvent être protégés par le même appareil à courant résiduel.

En variante, les socles de prise de courant peuvent être alimentés à partir d'un système très basse tension selon la CEI 364.

Les socles de prise de courant, autres que ci-dessus, doivent être protégés selon la réglementation nationale.

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 17D: Low-voltage switchgear and controlgear assemblies, of IEC technical committee 17: Switchgear and controlgear.

The text of this amendment is based on the following documents:

DIS	Report on voting
17D/162/DIS	17D/172/RVC

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

INTRODUCTION

The subclauses of the amendment supplement, modify or replace the corresponding subclauses in IEC 439-4: 1st edition (1990): Low-voltage switchgear and controlgear assemblies – Part 4: Particular requirements for assemblies for construction sites (ACS).

Replace "assembly/assemblies" by "ASSEMBLY/ASSEMBLIES" wherever required.

Page 39

9.3.3 Outgoing units

Replace the last sentence by the following:

Socket-outlets with current ratings not exceeding 32 A, normally used for connection of electrically driven hand-held tools and similar portable appliances, shall be protected by residual current operated protective devices with a rated residual operating current not exceeding 30 mA. Several socket-outlet circuits may be protected by the same residual current device.

Alternatively, socket-outlets may be supplied from an appropriate reduced low-voltage system in accordance with IEC 364.

Socket-outlets other than the above shall be protected in accordance with national regulations.

Page 40

9.4.4 Unités BT/BT

Remplacer le point d) existant par le nouveau point d) suivant:

- d) les départs par bornes ou socles de prise de courant. Les socles de prise de courant doivent être protégés comme cela est exigé en 9.3.3.

9.5.2 Unité de départ

Remplacer les deux premiers alinéas et la note par ce qui suit:

Chaque unité comporte un ou plusieurs câbles de départ. Les prescriptions indiquées en 9.3.3 s'appliquent.

Page 42

9.6.2 Unité de départ BT ou TBT

Remplacer le dernier alinéa par ce qui suit:

Les socles de prise de courant doivent être protégés comme cela est exigé en 9.3.3.
